

Parc du Canal : un projet collectif et à l'écoute au sud-est de l'agglomération Toulousaine

Synthèse des propositions formulées au cours de la concertation

À peine amorcée, l'année 2023 a été le théâtre d'enrichissantes discussions autour du projet d'extension du parc du Canal, à Ramonville-Saint-Agne. À l'initiative du Sicoval, maître d'ouvrage, et de sa Société Publique Locale, Enova Aménagement, une concertation préalable a été organisée du 16 janvier au 1er mars. Cette consultation ouverte avait pour objectifs l'information des usagers, le recueil de leurs avis, mais également l'ouverture au débat concernant la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Favoriser l'engagement collectif

À l'image du projet, activateur de liens, le processus de participation a été imaginé tous azimuts, pour permettre aux publics dans leur diversité de s'exprimer. Rubrique participative via le site web (<https://www.parcducanal.fr/>), registres papier à disposition dans les trois mairies du périmètre et au siège du Sicoval, réunion publique, ateliers thématiques... Un panel d'outils variés qui a contribué à l'ouverture d'un dialogue constructif et serein entre les différents publics.

Les différents temps d'échanges autour du développement économique, des mobilités et des services, des transitions écologiques ont permis aux parties prenantes (salariés et représentants d'entreprise, riverains et habitants, bénévoles associatifs) de s'exprimer et de contribuer activement en s'appuyant sur leur propre expérience.

Des propositions issues de la concertation intégrées au projet

AXE 1 : Développer une zone animée, attractive et intégrée

Dans tous les échanges, les participants ont exprimé le souhait de voir se développer un espace de vie en interaction avec le cœur de Ramonville et le parc du Canal. Ils ont insisté sur la nécessité de créer un espace activateur de liens, au sein duquel l'ensemble des publics pourrait se retrouver.

Une multitude de propositions ont émergé du débat, notamment afin de favoriser les synergies, animer la zone, renforcer l'attractivité, favoriser la mixité des usages, créer des services mutualisés, ou encore développer la dimension récréative et touristique.

Certaines ont déjà été intégrées ou apportent un éclairage nouveau sur le projet, notamment :

- Animer le parc du Canal en dehors des heures d'ouverture des entreprises,

- Conforter les besoins en services de restauration, hôtellerie, loisirs, commerces et services de proximité,
- Envisager l'implantation d'un tiers-lieu portant une offre mutualisée de services,
- Promouvoir la recherche d'une labélisation « Économie Sociale et Solidaire » du parc du Canal,
- Mettre en place un plan de signalétique.

AXE 2 : Répondre aux interrogations sur l'accès au parc du Canal et favoriser les mobilités alternatives

Les difficultés d'accessibilité à la zone et d'organisation de stationnement ont été au cœur d'une bonne partie des débats. Sur ce point, Le Sicoval et la SPL Enova Aménagement, porteurs du projet, ont souligné la volonté politique de s'appuyer sur le prolongement de la ligne B du métro (implantation d'une station au cœur du parc du Canal) et le développement de nouvelles mobilités actives (vélos, piétons,...) pour repenser les déplacements au sein du parc du Canal. Des représentants de Tisséo étaient présents lors des échanges afin d'apporter des réponses spécifiques au projet de Connexion à la Ligne B dont les travaux sont actuellement en cours.

Diverses propositions complémentaires ont été émises par les contributeurs, notamment la suggestion de fluidifier la desserte de la zone, d'utiliser le canal comme axe structurant, de développer des aménagements et des services en faveur de la pratique du vélo, etc.

Certaines ont déjà été intégrées ou apportent un éclairage nouveau sur le projet, notamment :

- Mutualiser les parkings,
- Développer les aménagements et services en faveur du vélo,
- Prévoir des aménagements et services nécessaires à la pratique des mobilités actives dès la construction des futurs bâtiments,
- Faciliter la desserte des secteurs au sud du parc du Canal par les futures voiries dédiées aux piétons et aux cycles.

AXE 3 : Porter une ambition environnementale forte

Lors des échanges, les participants ont exprimé un intérêt particulier pour que l'aménagement puisse prévoir des traitements différenciés selon les lots avec une distinction pour ceux à forts enjeux environnementaux. Dans l'ensemble, la question de la transition écologique était largement prégnante et partagée.

Un grand nombre de propositions convergent dans ce sens : conservation et développement des espaces naturels existants, conception de bâtiments qualitatifs et durables (matériaux, évolutivité), préservation de la biodiversité, etc.

Certaines ont déjà été intégrées ou apportent un éclairage nouveau sur le projet, notamment :

- Protéger et reconstituer les corridors écologiques,
- Revaloriser les espaces de biodiversité,
- Créer un Espace Boisé Classé sur le bois bordant le Canal du Midi,
- Expérimenter la mise en place d'un éclairage limitant les nuisances pour la biodiversité.

Envie d'en savoir + sur les engagements du Sicoval et de la SPL Enova Aménagement ?

Consultez le bilan complet de la concertation
(<https://www.parcducanal.fr/mediatheque/>)

Et maintenant ?

Les éléments issus de la concertation confortent et permettent d'enrichir le projet. Enova Aménagement et le Sicoval s'engagent à les intégrer aux réflexions à venir.

Au dernier trimestre 2023, de nouveaux temps d'échanges seront organisés avec le public, et démarreront la phase d'instruction réglementaire des dossiers d'Autorisation Environnementale et de Déclaration d'Utilité Publique par les services de l'Etat.